

**RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT ET
DE L'ETUDE DE DANGERS**

SOMMAIRE

1. RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT.....	3
1.1 ETAT INITIAL DU SITE.....	3
1.2 IMPACT DES ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT.....	4
1.2.1 <i>Intégration paysagère</i>	4
1.2.2 <i>Faune-Flore</i>	4
1.2.3 <i>Eau</i>	4
1.2.3.1 <i>Consommation</i>	4
1.2.3.2 <i>Rejets d'eaux</i>	4
1.2.4 <i>Air</i>	5
1.2.5 <i>Trafic routier</i>	5
1.2.6 <i>Bruit</i>	6
1.2.7 <i>Déchets</i>	6
1.2.8 <i>Gestion de l'énergie</i>	7
1.2.9 <i>Impacts sur la commodité du voisinage</i>	7
1.2.10 <i>Impact sur la protection des biens et du patrimoine culturel</i>	7
1.2.11 <i>Impact sur l'hygiène, la salubrité et la sécurité publique</i>	7
2. ETUDE DE DANGERS	8
2.1 POTENTIELS DE DANGERS	8
2.2 SYNTHÈSE DES DANGERS	8
2.2.1 <i>Evaluation des flux thermiques</i>	9
2.3 POLLUTION PAR LES EAUX D'EXTINCTION D'INCENDIE.....	11
2.4 CONCLUSION DE L'ETUDE DE DANGERS	11

1. RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

1.1 ETAT INITIAL DU SITE

	Etat initial
Paysage	La commune de l'Isle-sur-la-Sorgue appartient à l'unité paysagère : La plaine comtadine
Topographie	Le site est situé sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue
Milieux naturels	Le site n'est situé dans aucun périmètre de zone naturelle
Géologie	La plaine est constituée de sédiments tertiaires recouverts d'alluvions récentes
Hydrologie Hydrographie	<p>Les cours d'eau les plus proches du site est la Sorgues, à environ 500 m du site</p> <p>Le terrain sur lequel est implantée la société PAREXGROUP.SA n'est pas situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable.</p> <p>Il n'y a aucun forage sur le site.</p>
Conditions climatiques	<p>Moyenne de 13,9°C</p> <p>Précipitations annuelles de 676,8 mm</p>
Sismologie	Zone de sismicité 3 (modéré)
Air	Le site se situe dans une zone industrielle, dont les activités sont susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de l'air aux alentours. De plus, PAREXGROUP.SA se situe près d'axes routiers qui contribuent à la pollution atmosphérique.
Acoustique	<p>Les principales sources sonores au voisinage du site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les voies de circulation (principalement la RD901 et la RD31), - voie ferrée, - les établissements de la zone industrielle de la Grande Marine. <p>Mesures de bruit réalisées et reprises dans la présente Etude d'Impact</p>
Environnement immédiat du site	<p>Le site est implanté dans une zone industrielle.</p> <p>Au voisinage du site, les habitations les plus proches sont attenantes à l'Est.</p>
Urbanisme	<p>Zone UE du Plan d'Occupation des Sols</p> <p>« Zone déjà occupée ou destinée à être occupée par activités industrielles, artisanales et commerciales. »</p>

1.2 IMPACT DES ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans la partie suivante du résumé, chaque domaine de l'environnement du site est passé en revue, pour expliquer les mesures prises pour garantir l'absence de nuisances de l'activité du site sur l'environnement.

1.2.1 Intégration paysagère

L'implantation du site a été faite dans une zone industrielle (ZI de la Grande Marine). Plusieurs mesures ont été mises en place pour limiter l'impact paysager du site à savoir, le choix des matériaux et des couleurs, la hauteur des bâtiments qui est limitée (les structures les plus hautes sont liées aux silos).

1.2.2 Faune-Flore

Le site étudié n'est pas situé au sein d'une zone naturelle (ZNIEFF, Natura 2000, parc naturel régional...). Les activités de l'entreprise n'ont pas de répercussions sur les espaces naturels situés en dehors du site.

1.2.3 Eau

1.2.3.1 Consommation

L'eau utilisée pour les besoins de l'activité provient du réseau d'adduction d'eau potable de la zone. Il n'est réalisé aucun forage ou prélèvement d'eaux souterraines

L'eau du réseau est utilisée :

- pour les besoins domestiques
- pour les laboratoires

Les procédés mis en œuvre sur le site ne nécessitent pas d'eau, les mélanges sont réalisés à sec.

1.2.3.2 Rejets d'eaux

Les eaux usées sont dirigées vers la station d'épuration et les eaux pluviales rejoignent le milieu naturel. Il n'y a pas de rejets d'eaux industrielles effectués dans l'environnement, à l'exception des purges des compresseurs, et les eaux de lavage qui transitent au préalable par un séparateur hydrocarbures. Les produits potentiellement dangereux pour l'environnement qui ne sont pas sur rétention actuellement le seront progressivement.

Le système actuel de gestion des eaux pluviales n'est pas conforme à la réglementation (pas de séparation des eaux pluviales de voiries et de toiture).

Le site prévoit une mise en conformité complète de la gestion des eaux pluviales sur une période allant de décembre 2014 à fin 2020.

Principe retenu pour la mise en conformité

→ Le principe de dimensionnement est basé sur la MISE du Vaucluse.

Le système de collecte des eaux pluviales du site industriel est basé sur un réseau unitaire récupérant les eaux de voiries et les eaux de toitures.

Ce système de collecte est sous dimensionné et ne permet pas de récupérer l'ensemble des eaux de surfaces qui s'écoulent également en partie Ouest du site, par débordement dans le milieu naturel.

Les eaux pluviales du site industriel sont actuellement collectées en 4 points par le réseau d'assainissement collectif d'eaux pluviales situé sur l'avenue de la Grande Marine.

Le site a été divisé en 5 zones afin de respecter les lignes de niveau et le sens d'écoulement des eaux.

5 séparateurs d'hydrocarbures seront installés afin de traiter les eaux pluviales de voirie avant rejet au réseau publique de la zone d'activité.

1.2.4 Air

Les principales émissions directes du site sont liées aux poussières générées lors des différentes phases du process.

Une étude a été réalisée afin de quantifier l'impact sur la santé lié aux émissions de poussières. Il ressort de cette étude que les concentrations en polluants sont bien inférieures aux valeurs limites réglementaires et aux valeurs guides pour la protection de la santé.

1.2.5 Trafic routier

Le trafic de véhicules est le suivant :

- flux de poids lourds : environ 180 par jour
- flux de véhicules légers : environ 70 véhicules par jour

Le site est équipé de places de parking véhicules légers pour le personnel et pour les visiteurs.

La voirie interne au site permet de réaliser le tour de l'établissement.

L'établissement dispose d'un plan de circulation.

Conformément aux dispositions du Code de la Route, les règles de circulation à l'intérieur de la zone sont applicables. L'utilisation des avertisseurs sonores est interdite en dehors d'un cas de danger immédiat. Des parkings permettent d'accueillir les poids lourds en attente et éviter ainsi l'encombrement des voies de circulation.

L'impact du trafic sur la pollution atmosphérique locale reste limité.

1.2.6 Bruit

Une campagne de mesures de bruit a été réalisée sur le site afin d'identifier les niveaux sonores en limite de propriété, ainsi que les émergences sonores.

Les sources sonores permanentes dues à l'activité sont les suivantes :

- * Les équipements techniques : compresseurs d'air, dépoussiéreurs,
- * L'extraction des silos (filtres mis en marche lors des phases de déchargement)
- * Les activités à l'intérieur des bâtiments : presses, mélangeurs, trémies, etc,
- * Les activités à l'extérieur des bâtiments : déplacement de chariots élévateurs, manipulation de charges, etc,
- * Les allées et venues des camions de livraisons et d'expéditions et des véhicules légers.

Toutefois, des dispositions seront prises afin de réduire ces nuisances (conception des installations, emplacement dans locaux fermés, absence de sirènes périodiques sur le site, emplacement du site dans une zone industrielle, éloigné de voisinage sensible (absence d'hôpitaux ou d'écoles dans un environnement proche)...)

1.2.7 Déchets

Les activités de PAREXGROUP.SA génèrent des déchets de différents types :

- des déchets d'emballages qui font l'objet d'une réglementation spécifique, imposant aux producteurs de déchets leur valorisation,
- des métaux (ferraille),
- des déchets industriels banals (ordures ménagères, déchets de bureaux...),
- des déchets dangereux qui font d'ailleurs l'objet de filières d'élimination spécifiques,
- des déchets minéraux issus du process.

Les principes suivants sont mis en œuvre sur le site pour garantir le respect de l'environnement et la protection de la santé publique :

- * le mode de stockage des déchets sur le site, avec une durée de stockage limitée, un stockage sur des aires imperméabilisées, un stockage sur rétention pour les déchets liquides,
- * séparation des déchets selon leur nature,
- * les filières de gestion des déchets. La gestion des déchets sur le site sera établie en respect des réglementations en vigueur : les déchets seront éliminés auprès de sociétés dûment autorisées avec mise en place d'une procédure de suivi pour les Déchets Dangereux.

1.2.8 Gestion de l'énergie

La société PAREXGROUP.SA s'attache à utiliser de façon rationnelle l'énergie sur le site.

Les mesures prises sont les suivantes :

- * Suivi périodique des consommations énergétiques (gaz, électricité...)
- * Choix du gaz naturel comme combustible pour les installations de combustion

1.2.9 Impacts sur la commodité du voisinage

Les installations de PAREXGROUP.SA n'émettent pas d'odeurs susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage. Aucune plainte n'a été enregistrée.

Le site ne génère pas de halo lumineux particulier pouvant entraîner des nuisances sur le voisinage.

La circulation induite par l'activité à l'approche du site obéit aux prescriptions du Code de la Route.

Les installations sont maintenues en bon état de propreté, et il n'y a pas d'envols de déchets ou produits.

1.2.10 Impact sur la protection des biens et du patrimoine culturel

Le site n'a pas d'impact sur le patrimoine historique et culturel de la région. Il n'est pas dans le périmètre de protection d'un monument historique.

1.2.11 Impact sur l'hygiène, la salubrité et la sécurité publique

La société PAREXGROUP.SA intègre les règles d'hygiène et de sécurité pour la sécurité des travailleurs et les moyens et dispositions mis en place garantissent l'absence d'impact sur l'hygiène et la salubrité publique.

2. ETUDE DE DANGERS

2.1 Potentiels de dangers

Dans un premier temps, l'identification des sources de dangers a fait l'objet d'une analyse systématique pour l'activité pour chaque équipement des installations techniques et pour chaque produit chimique stocké sur le site. Les installations de la société PAREXGROUP.SA ont été découpées de la façon suivante :

- * Installations du process (silos, broyeurs, mélangeurs, ensacheurs...)
- * Stockage produits finis
- * Stockage des cartons d'emballages
- * Stockage palettes extérieur
- * Stockage et manipulation de GPL
- * Transformateur
- * Compresseurs d'air
- * Installations de réfrigération
- * Zone de charge des batteries

De cette analyse, nous avons établi la grille des sources de dangers identifiées par nature et par cause.

2.2 Synthèse des dangers

La hiérarchisation des scénarios avec prise en compte des barrières de prévention et de protection mises en place, a permis de mettre en évidence que tous les phénomènes dangereux analysés sont « acceptables ».

Cependant, afin de vérifier les conséquences d'un éventuel incendie sur le site, nous avons choisi de modéliser et de déterminer les zones de dangers :

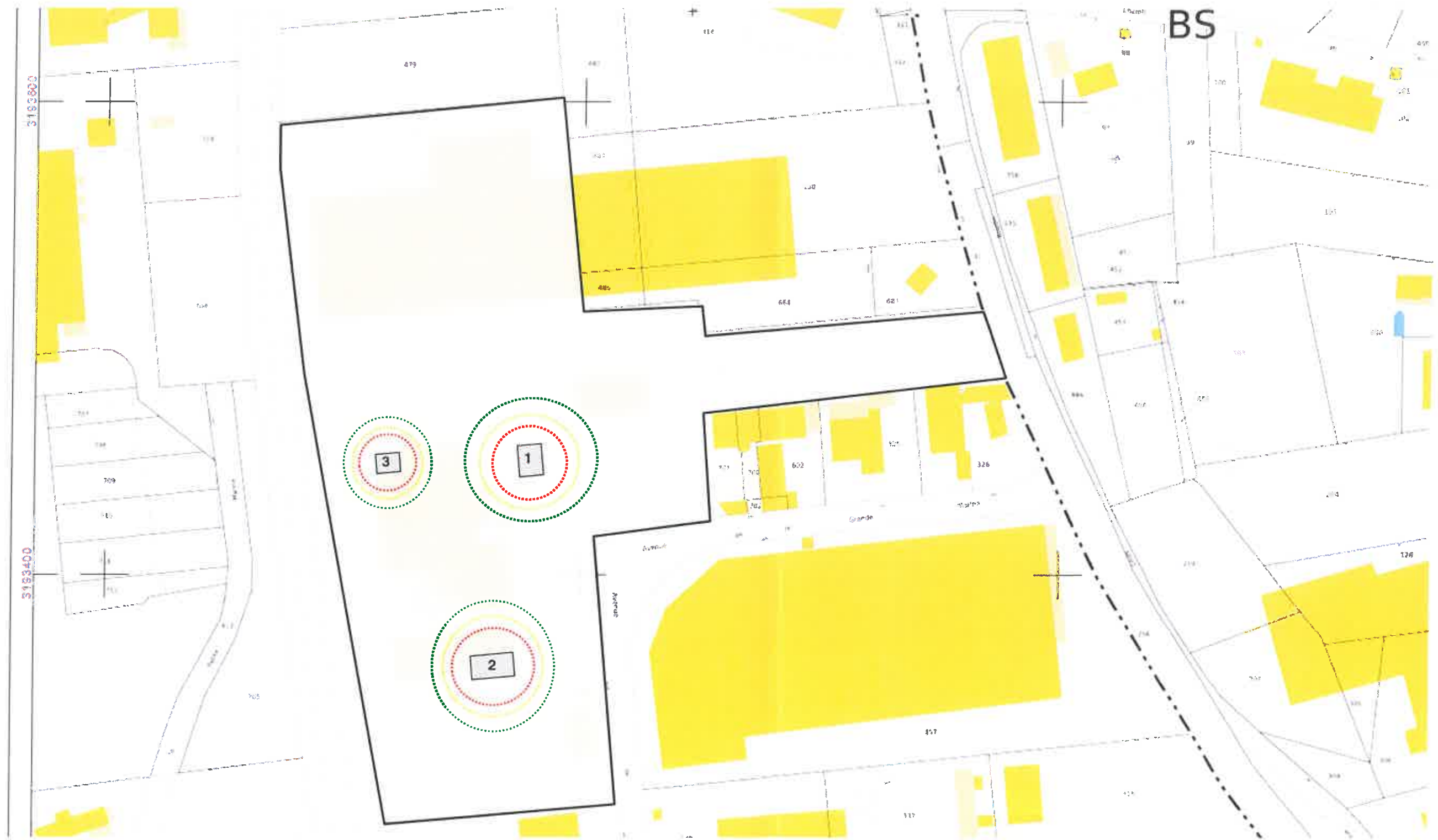
- d'un éventuel incendie au sein du local de stockage des cartons d'emballages qui représente la concentration maximale de produits combustibles sur le site
- d'un éventuel incendie au niveau de la zone de stockage des palettes

2.2.1 Evaluation des flux thermiques

Les modélisations suivantes ont été réalisées :

- Scénario 1 : Incendie de la zone de stockage des palettes,
- Scénario 2 : Incendie du stockage des cartons d'emballages (en zone production).

La représentation graphique de ces scénarios de flux thermiques est présentée ci-après



Les distances atteintes par les flux thermiques sont telles que :

- les flux de 5 et 8 kW/m² correspondant aux seuils des effets létaux restent contenus sur le site, et ce pour l'ensemble des scénarios modélisés
- le flux de 3 kW/m² correspondant au seuil des effets irréversibles sort des limites de propriété pour le scénario 2. Toutefois ce flux n'atteint pas de maison d'habitation, ni de voies routières. Il atteint une parcelle voisine qui n'est pas occupée

2.3 Pollution par les eaux d'extinction d'incendie

Le site n'est pas équipé actuellement de rétention spécifique pour recueillir les eaux d'extinction en cas d'incendie.

La société PAREXGROUP a réalisé une étude VRD afin de revoir l'ensemble de son réseau d'eaux pluviales.

Il est prévu :

- séparation des réseaux d'eaux pluviales de voiries et d'eaux pluviales de toiture
- traitement des eaux de voiries
- Mise en place de vannes d'obturation des eaux pluviales de voiries afin créer une rétention des eaux sur les zones imperméabilisées
- Reprise des bordures (surélévation) pour garantir les débits retenus.

Le volume qui pourra être retenu sur le site est repris dans le tableau ci-dessous :

Zone du site	Volume retenu
Cour centrale / Zone de stockage de palettes	835 m ³
Zone de transit	100 m ³
Partie Ouest	135 m ³
Entrée du site	50 m ³
Zone Bâtiments A et B	110 m ³
Total retenu	1 230 m³

2.4 Conclusion de l'étude de dangers

La synthèse des potentiels de dangers, ainsi que les modélisations réalisées montrent que les installations ne présenteront pas de risque critique ni de risque intermédiaire.

L'exploitation du site de Parexgroup est conduite en y intégrant les dispositions nécessaires pour y assurer la sécurité, la protection de l'environnement et des personnes.

